

ENQUÊTE PUBLIQUE

PROLONGEMENT DU TRAMWAY T3 ENTRE LA PORTE D'ASNIÈRES ET LA PORTE DAUPHINE

Contribution de **Geoffroy BOULARD**
Maire du 17^e arrondissement de Paris

DÉFINITION DU TRACÉ

Considérant la nécessité d'assurer la desserte de plusieurs équipements publics majeurs situés entre la Porte d'Asnières et la Porte de Champerret, le tracé proposé permettra, grâce à l'arrêt « Porte de Courcelles » situé Avenue Paul Adam, aux usagers du Conservatoire, de la piscine Champerret ou encore des tennis Reims et Porte d'Asnières, du futur centre européen du Judaïsme sans oublier l'école Reims de bénéficier d'un accès facilité à ces installations grâce au prolongement du T3.

Toutefois, l'arrêt étant situé Avenue Paul Adam, il convient de souligner la particularité de cet emplacement. En effet, le Tramway passera sur cette partie du tracé au droit d'immeubles d'habitation principalement gérés par un bailleur social (Paris Habitat) qui n'a pas été consulté lors des différentes études préliminaires. Ainsi, les travaux du Tramway T3 pourraient s'accompagner de fortes nuisances pour les riverains de l'Avenue Paul Adam.

Compte tenu de la largeur réduite de l'Avenue Paul Adam où passera le futur T3 avant son insertion dans le tunnel, il conviendrait, afin de préserver le cadre de vie des habitants, de limiter au maximum le recours aux travaux de nuit sur cette portion du tracé et d'associer

étroitement Paris Habitat aux démarches actuelles de concertation et de dialogue avec les différents acteurs du projet. Il convient de prévoir d'ores et déjà la pose de capteurs permettant de mesurer l'impact des travaux (bruit) sur le cadre de vie des habitants et qu'une solution de relogement puisse être proposée aux locataires les plus touchés.

LA COMMISSION DE RÈGLEMENT AMIABLE

Lors du prolongement du tramway T3 entre la Porte de la Chapelle et la Porte d'Asnières, il est apparu que les indemnités proposées par la Commission de Règlement Amiable (CRA) s'avéraient parfois insuffisantes eu égard au préjudice subi par les demandeurs. Ainsi, il semble nécessaire que tous les acteurs du projet participent à cette commission, les élus de la majorité du 17^e arrondissement avaient d'ailleurs déposé un vœu en ce sens au Conseil de Paris.

Pour le secteur Maillot impacté par plusieurs chantiers, il convient de pouvoir distinguer clairement et dans les plus brefs délais les différents concessionnaires afin de permettre une indemnisation plus rapide et plus importante des commerçants.

RÉNOVATION TOTALE DE LA PLACE PLACE STUART MERRILL

Demandée par les élus de la majorité du 17^e arrondissement au Conseil de Paris par l'intermédiaire de plusieurs vœux, la requalification de la gare de bus située Place Stuart Merrill devrait être pleinement intégrée au projet de prolongement du tramway T3 jusqu'à la porte Dauphine. Le déplacement de la plateforme bus et une révision esthétique du mobilier urbain y faciliteraient l'insertion du tramway.

STATIONNEMENT

Compte tenu de l'impact du tracé qui supprimera à terme de nombreux emplacements de stationnement, il convient de proposer une alternative aux riverains du T3 notamment en leur communiquant les places de stationnement disponibles dans les parkings en sous-sol des bailleurs sociaux avoisinants.

De même, le stationnement des deux-roues et des vélos doit être appréhendé sur l'ensemble du linéaire de manière à renforcer l'offre existante.

Le développement de nouvelles offres de mobilité doit également amener à favoriser l'usage de véhicules propres par l'installation de bornes de recharge électriques.

La suppression de places de stationnement sur le linéaire du boulevard Gouvion Saint-Cyr doit conduire à une réflexion sur l'éventuelle création de places dans les rues adjacentes.

LA COMMUNICATION DU PROJET

La communication faite aux habitants du 17^e arrondissement devra leur permettre d'anticiper bien en amont les difficultés qu'ils pourraient progressivement rencontrer durant toute la période des travaux, notamment dans le cadre de leurs déplacements quotidiens.

Par ailleurs, il apparaît essentiel de permettre un dialogue permanent avec les riverains du tracé qui ne peut se limiter à l'organisation de réunions publiques bien que nécessaires.

Du fait de la multiplicité des acteurs et des chantiers qui se superposent sur la même période, le rôle de coordination de la SemParisSeine retenu par la Ville de Paris sera déterminant dans l'avancement des travaux et le respect des délais.

Une participation accrue des acteurs y compris des entreprises participant au projet est souhaitable notamment lors des réunions publiques destinées à l'information des riverains.

PORTE MAILLOT ET LE PALAIS DES CONGRÈS

Le Palais des Congrès de Paris est un outil majeur d'accueil des congrès et du rayonnement du tourisme d'affaire pour notre territoire et pour le 17^e arrondissement tout particulièrement.

Il accueille 270 manifestations par ans et ses retombées économiques sont considérables pour l'arrondissement.

Les différents grands chantiers qui vont modifier profondément la Porte Maillot, parmi lesquels l'arrivée du T3b, additionnée aux deux projets de Réinventer Paris, Mille Arbres et Multistrates, de la gare Eole, l'extension à venir du Palais et l'aménagement de la place de Porte Maillot, créent autour du Palais des Congrès un environnement complexe qui, de fait, risque de fragiliser son attractivité et son fonctionnement.

La note de VIPARIS du 30 octobre 2018 insérée dans les contributions de la présente enquête publique retrace avec précision ces problèmes.

Il conviendra d'être particulièrement vigilant sur :

- L'impact des travaux sur l'exploitation des espaces de congrès et d'exposition : une attention particulière sur les emprises de chantier du T3b, un calendrier des travaux en adéquation avec le calendrier des manifestations et le maintien en exploitation du parking public de la Porte Maillot
- L'impact des travaux sur les commerces de la galerie marchande qui compte 60 boutiques

ÉTUDE DE CIRCULATION

Une actualisation des études de circulation sur l'ensemble du linéaire du prolongement est attendue pour la parfaite information des élus et riverains ainsi que pour l'anticipation des difficultés à venir.

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

Une attention particulière devra être portée aux liens entre la STV et la Mission Tramway, la STV devant être davantage associée.

Les emprises du chantier doivent être libérées au plus tôt dès lors qu'elles ne sont plus utiles. Les aménagements de la voirie doivent être présentés à minima aux élus de l'arrondissement.

PRISE EN COMPTE DES DEMANDES DES POMPIERS DE LA CASERNE CHAMPERRET

Étudier la possibilité de traverser le boulevard Gouvion Saint-Cyr

RUE RUHKORFF

La portion de l'avenue de la Porte des Ternes sera mise en zone piétonne avec un accès réduit à Ruhmkorff. Modalités à anticiper, vis-à-vis des habitants et des restaurants.